Direction de l'organisation Médicale et des relations avec les Universités
Service des Ressources Humaines Médicales
Pôle structures – règlementation – bureau des internes

# Fiche technique

Objet : Elections CME – CMEL - CCM

**Etre électeur**

**Vous êtes automatiquement inscrit sur la liste des électeurs à la CME et aux CMEL ou CCM.**

Pour consulter les listes des électeurs :

Elles sont affichées dans chaque site
Elles sont consultables sur le site :
http//cme.aphp.fr – rubrique : élections 2015

Dans le cas où vous constatez une erreur ou une omission merci de le signaler à la direction du personnel médical de votre G.H. qui procédera à une demande de modification auprès du siège de l'AP-HP.

Les modifications seront prises en compte jusqu'au 14 septembre 2015 dernier délai.

Pour plus d'informations, consultez le Guide des élections en vous connectant sur
http//cme.aphp.fr – rubrique : élections 2015